

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE
24 janvier, 2012**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Minefinders Corporation Ltd. (MFL)
Plan d'arrangement**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Minefinders Corporation Ltd. (« Minefinders ») et Pan American Silver Corp. (« Pan American ») ont annoncé le 23 janvier 2012 qu'ils ont conclu un accord définitif aux termes duquel Pan American acquerra par un plan d'arrangement toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Minefinders. Selon les termes de l'arrangement, les actionnaires de Minefinders auront le droit de choisir de recevoir pour chaque action de Minefinders détenue soit: (i) 0,55 actions de Pan American et 1,84\$ en espèces ; ou (ii) 0,6235 actions de Pan American ; ou (iii) 15,60\$ en espèces. Ceci est sujet à une répartition au prorata des totaux cumulés en espèces et en actions d'approximativement 176 millions de dollars et d'approximativement 53 millions d'actions de Pan American, respectivement, sur une base pleinement diluée.

L'arrangement est conditionnel à l'approbation d'au moins 66 2/3% des votes des actionnaires de Minefinders, qui seront exprimés lors d'une assemblée extraordinaire, de même qu'à l'approbation d'une majorité des actionnaires de Pan American. Les assemblées extraordinaires devraient avoir lieu à la même date au mois de mars 2012. L'arrangement est aussi sujet à l'approbation de toutes les autorités réglementaires nécessaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 009-2012